

PV du Conseil Municipal du Jeudi 20 Mai 2021 à 20 h 30

- Appel des Conseillers municipaux :

	Présent	Absent	Procuration
CROS Francis	x		
CROS Marie-Françoise	x		
SENEGAS Didier	x		
GOS Blandine	x		
CALVET Bernard	x		
PALAYSI Florence	x		
MOINE Claude	x		
VISTE-JALADE Françoise	x		
GENRE GRANDPIERRE Denis	x		
GUIBBERT Béatrice	x		
ROUS Christophe		x	CROS Françoise
BESNARD Céline		x	
GRANIER Jacqueline	x		
CALAS Franck	x		
TURQUAY Patricia	x		

Nombre de conseillers **En exercice : 15 (Quorum : 8)**
Présents : 12 (au départ) 13 à compter du point 5

Procurations : 1

- désignation secrétaire de séance : Françoise VISTE-JALADE

Ajout à l'ordre du jour :

- Point 10 Révision Zonage Assainissement
- Point 11 Contribution à l'apprentissage : Commune / Centre de Formation des Apprentis du BTP de l'Aude

Actualités du Maire

Vote du Compte Rendu

1- Vote du PV du conseil municipal en date du 7 avril 2021

Vu le PV du conseil municipal en date du 7 Avril 2021.

Vote : pour : 13 contre : 0 abstentions : 0

Finances

2- DM n°1 M14

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Denis GENRE GRANDPIERRE.

Monsieur Denis GENRE GRANDPIERRE, indique au conseil que pour la bonne marche financière de la commune il est nécessaire de prendre une Décision Modificative au Budget Principal :

Dépenses			Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
2132-170	Acquisition terrains	+0.14	001	Excédent I. Reporté	+0.14
			1068	Affectation	- 300.00
			021	Virement de la SF	+ 300.00
023	Virement à la SI	+300.00			-
6718	Autres charges Excep	-300.00			-

Vote : pour : 13 contre : 0 abstentions : 0

3- DM n°1 M49

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Denis GENRE GRANDPIERRE,

Monsieur Denis GENRE GRANDPIERRE, indique au conseil que pour la bonne marche financière de la commune il est nécessaire de prendre une Décision Modificative au Budget Principal :

Dépenses			Recettes		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
			002	Excédent F. Reporté	+ 33 620.17
678	Charge Except.	-117.00	021	Virement de la SF	+117.00
023	Virement à la SI	+117.00			
215 1-56	Travaux Eu les Bouldouires	+117.00			

Vote : pour : 13

contre : 0

abstentions : 0

4- Vote Subvention complémentaire Association Souvenir Français

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Françoise CROS.

Madame Françoise CROS propose au conseil de voter une subvention complémentaire d'un montant de 145 € à l'association Souvenir Français comme il en avait été discuté lors du dernier conseil municipal en date du 7 avril 2021.

Franck CALAS ne prend pas part au vote.

Vote : pour : 12

contre : 0

abstentions : 0

5- Vote subvention Festival des Plantes Sauvages

Arrivée de Béatrice GUIBBERT.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Françoise CROS.

Madame Françoise CROS propose au conseil de voter une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association DECLIC pour l'organisation du festival des plantes sauvages.

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

Denis GENRE GRANDPIERRE : L'ensemble des dossiers et demandes a été traité objectivement et sans posture partisane ; il n'y a pas de mauvaises ou de bonnes associations mais que des bons projets.

6- Modification des tarifs de branchement eau et assainissement

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de réviser les tarifs de branchement à l'AEP et de définir des tarifs pour le branchement à l'assainissement collectif.

Il propose les tarifs suivants :

- **Branchements AEP**

Branchement	Matériel	MI de tuyau + accessoires	MI tranchée + Réfection voirie	MI tranchée Terre	Brise Roche
Diam 25 (DN15)	500,00	8,00	150,00	50,00	360,00 /demi-j
Diam 32 (DN20)	520,00	8,00	150,00	50,00	360,00 /demi-j

Au-delà d'un branchement de diamètre 32 et d'une prestation non comprise, un devis sera établi par la collectivité.

Déplacement d'un compteur à l'extérieur : 250,00 €
Remplacement d'un compteur gelé
DN 15 (diam 25) : 65,00 €
DN 20 (diam 32) : 80,00 €

- **Branchements eaux usées**

Branchement pour une habitation : 1 800 €

Au-delà d'un branchement pour une habitation ou d'une prestation non comprise, un devis sera établi par la collectivité.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

Administration :

7- Convention relative à la réalisation de travaux de maintenance de la piscine des Bouldouïres pour le compte de la Communauté des Communes par la Commune

Monsieur le Maire présente la convention relative à la réalisation de travaux de maintenance de la piscine des Bouldouïres pour le compte de la Communauté des Communes par la Commune.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

Ventes / Echanges :

8- Échange : Propriété Guiraud Louis Jean « Ludo » - Gîte Les Bouldouïres

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Bernard CALVET.

Monsieur Bernard CALVET présente au conseil le projet d'échange de la propriété de Monsieur Guiraud Louis Jean dit « Ludo » contre le gîte « Gourguechon » situé aux Bouldouïres.

Monsieur le Maire demande un avis de principe favorable sur cet échange.

Vote : pour : 11 contre : 3 abstentions : 0

Jacqueline GRANIER : Pourquoi échanger une maison au bord du lac qui peut être vendue à un prix intéressant ? Par exemple pour rénover le gîte Compostelle au lieu de cet échange ridicule.

Bien sûr, Monsieur GUIRAUD a bien compris où était son intérêt car ayant cessé son activité il doit toujours payer du foncier ou démolir, et avec toute l'amiante qu'il y a cela lui coûterait très cher.

C'est pour cela qu'un échange avec une maison au bord du lac lui convient fortement, hé bien autant vous dire que nous ne sommes pas du tout d'accord pour que les contribuables salvetois paient pour désamianter chez un privé, quel que soit le projet que vous ayez.

Francis CROS : Tout d'abord, Madame GRANIER, j'interroge le conseil municipal sur un avis de principe sur un échange qui me paraît être équitable vu la superficie du terrain de l'ordre de 1 ha, son classement au PLU en zone Ux (industrielle) ainsi qu'une maison d'habitation et une superficie de hangar disponible importante. Je suis conscient que le bâtiment est recouvert en éverite qui doit contenir de l'amiante mais ce seul critère ne doit pas nous bloquer dans la réflexion de l'implantation d'un projet futur.

9- Vente Gîte des Bouldouïres :

Monsieur le Maire propose au conseil la vente du gîte « Malet » situé aux Bouldouïres.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

Jacqueline GRANIER : A combien comptez-vous la vendre ? à moins de 90 000 €, je ne la vends pas car l'emplacement est capital.

Francis CROS : Je pense que nous sommes dans une période favorable aux transactions immobilières, pour l'instant une évaluation précise de ce bien n'a pas été effectuée mais elle sera nécessaire. Cette évaluation sera étudiée par les deux agences immobilières locales afin que notre prix de vente définitif soit dans le prix du marché.

Divers :

10-Révision Zonage Assainissement

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver que la demande de révision du zonage d'assainissement sera faite par enquête publique conjointe avec la révision du PLU. Les hameaux de la Pautru et des Barthèzes seront en assainissement collectif.

Vote : pour : 14 contre : 0 abstentions : 0

11-Contribution à l'apprentissage : Commune / Centre de Formation des Apprentis du BTP de l'Aude

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier du CFA BTP de l'Aude sollicitant la Commune à contribuer financièrement à l'apprentissage par une participation de 75 € par an (25 € par apprenti résidant sur la Commune et 50 € de part fixe).

Il demande au conseil municipal d'accepter de verser une contribution de 75€ par an (25 € par apprenti résidant sur la Commune et 50€ de part fixe) résidant sur notre Commune au CFA BTP de L'Aude.

Vote : pour : 14

contre : 0

abstentions : 0

Pour information : 1 apprenti cette année

Divers

Jacqueline GRANIER : Problème de stationnement dans le haut du village, que comptez-vous faire ?

Francis CROS : Je suis conscient des problèmes de stationnement dans le haut du village, nous allons mieux organiser le stationnement sur la plateforme par la mise en place d'un stationnement en épi ainsi qu'un marquage au sol de l'ensemble des places de stationnement.

Je peux vous renvoyer la question : « que feriez-vous » ?, je n'ai pas eu de réponse constructive de votre part.

Jacqueline GRANIER : Pour les chemins intercommunaux, avez-vous choisi l'entreprise pour l'épareuse ?

Francis CROS : Pour les chemins intercommunaux, le passage de l'épareuse sera effectué pour cette année par la commune en totalité. Sur l'année 2022, nous ferons une mixité entre les travaux réalisés par la commune et les travaux réalisés par l'entreprise.

Bernard CALVET : Je souhaite prendre la parole car nous avons constaté que les documents donnés en séance de travail à la Mairie ont été divulgués dans le haut du village et plus. Cela peut entraver les procédures dans la mesure où ces documents sont mal interprétés.

Donc suite à ce constat, je voudrai vous faire part de mon analyse personnelle sur la critique. J'ai horreur des gens qui critiquent ceux qui travaillent dans l'intérêt de la population. Les avis peuvent être différents mais peuvent se discuter en réunion mais peut-être pas dans la rue.

Critiquer : il s'agit de porter un jugement. Pour juger il faut connaître et comprendre. Pour établir une conclusion on fait des raisonnements. On fait des raisonnements pour refuser l'idée des autres, des raisonnements absurdes, on image l'idée de l'autre pour dire le contraire.

Les gens qui font des raisonnements s'appellent des cancaniers. Ce sont des gens qui colportent des ragots, ces gens là on les appelle des commères, ils mettent en avant leurs avantages.

Dans le synonyme de cancan, nous avons potin mais aussi rumeur.

Les rumeurs sont créées par des jaloux, crues par des curieux et répétées par des imbéciles.

Les rumeurs c'est aussi des mensonges inventés par des envieux. Elles sont répétées par des crétins, crues par des idiots, les personnes intelligentes vérifient avant de croire.

Je souhaite et nous souhaitons travailler dans un esprit d'échange et constructif.

